AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-5-64 299772

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 11, rue de la Pleau - TOULOUSE.

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Supplément n° 2 au Bulletin n° 44 — 1964-13

- AVERTISSEMENTS -

/VIGNE/

MILDIOU - Il est nécessaire d'effectuer un nouveau traitement général dès réception.

BLACK-ROT - La projection des germes hivernants n'est pas encore terminée alors que des taches sont apparues. La croissance du feuillage nécessite un nouveau traitement.

VERS DE LA GRAPPE - Dans tous nos postes de piégeage, les captures ont été généralement faibles. Actuellement, les premières chenilles ont commencé leurs dégâts. Un traitement avec un produit insecticide de type curatif devrait être appliqué dès à présent dans toutes les vignes qui subissent habituellement des attaques.

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE OU VER DES POMMES ET DES POIRES - L'activité de cet insecte a été importante au cours de la dernière période de temps chaud. Les premiers dépôts d'oeufs, nombreux, ont eu lieu à partir du 18 Mai. Il est donc recommandé de placer un traitement dès réception pour éviter les pénétrations des jeunes chenilles.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER - Les risques de contamination par ascospores subsistent encore, bien que faibles, tandis qu'on trouve parfois de nombreuses taches dans certains vergers. Ajouter un fongicide au traitement destiné à combattre le Carpocapse.

- INFORMATIONS -

/CULTURES LEGUMIERES/

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE (ET DORYPHORE) - Effectuer un nouveau traitement dans les cultures de primeurs ou très développées. Ajouter un insecticide si cela est nécessaire, contre le Doryphore.

TEIGNE DU POIREAU - La seconde génération est commencée, des pontes ayant déjà eu lieu. Intervenir au cours des jours à venir dans les cultures de poireau et d'ail.

TOULOUSE, le 25 MAI 1964

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles: J.BESSON, E. JOLY

l'Inspecteur de la Protection des Végétaux : L. IMBERT

FLAVESCENCE DOREE

La Station de Zoologie Agricole du Sud-Ouest signale les premières sorties de la Cicadelle, agent vecteur de la Flavescence dorée en Armagnac. En conséquence, il faudrait à la fin du mois de Mai, prévoir un premier traitement soigneux dans la zone envahie, avec une spécialité à base de D.D.T. (200gr MA/Hl) ou de Parathion (30gr MA/Hl).

Imprimé à la Station d'Avertissements du Midi - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 30